

Ville de Fredericton
Ressources humaines

Opérateur de véhicule de transport en commun II

Concours n° 6048.23
SCFP, section locale
1783

22.73 \$/h plus allocation de 150 \$ pour l'achat
d'avantages à la quinzaine

Description :

Le titulaire de ce poste doit assurer la conduite efficace et sécuritaire d'un autobus conformément aux procédures et aux règlements établis. L'opérateur de véhicule de transport en commun, au cours de ses relations avec le public, agit en tant que représentant de la ville et fait la promotion du système de transport en assurant à la clientèle des services de transport ponctuels et courtois. Le titulaire du poste peut effectuer divers quarts de travail tout au long de la journée, soit des quarts de travail fractionnés. Le service de transport en commun de Fredericton est offert de 5 h 55 à 23 h 25, six jours par semaine.

Les candidats invités à prendre part au concours devront se soumettre à une vérification du casier judiciaire avant l'embauche.

Résumé des fonctions et des responsabilités :

- Conduite d'un véhicule de transport en commun de manière sécuritaire et courtoise sur un parcours et un itinéraire précis.
- Communication aux clients d'information relative aux horaires et aux itinéraires.
- Perception, auprès des usagers du système, des tarifs selon la structure tarifaire établie.
- Surveillance des véhicules en service afin de souligner tout mauvais fonctionnement et de respecter les directives établies par le répartiteur
- Exécute des travaux connexes, le cas échéant.

Formation et expérience :

Doit avoir au moins terminé ses études secondaires et acquis trois années d'expérience en conduite. La combinaison équivalente de formation et d'expérience pourrait être considérée.

Connaissances et compétences recherchées :

- Admissible à l'obtention d'un permis de conduire de classe 2 du N.-B., y compris l'approbation de freins à air;
- des connaissances des lois de la circulation, des arrêtés et des règlements relatifs à la conduite d'un véhicule ainsi que des risques professionnels et des mesures de sécurité inhérents à la conduite d'un véhicule.
- Une expérience préalable en ce qui a trait aux relations avec le public et une expérience dans la conduite d'un véhicule commercial d'un poids supérieur à une tonne sont considérées comme des atouts
- La capacité de communiquer dans les deux langues officielles est un atout.

Les personnes intéressées peuvent transmettre une demande par écrit à l'adresse
hr@fredericton.ca

La Ville de Fredericton est un employeur souscrivant au principe de l'égalité de l'accès à l'emploi.
Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus.



Affichage interne/externe

Fredericton
www.fredericton.ca